

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 2 : 1916) du

MERCREDI 27 DÉCEMBRE 1916

Les légations des États-Unis (**Note**), d'Espagne et de Hollande viennent de créer de concert, à Bruxelles, un service spécial chargé de recevoir les réclamations des familles de nos compatriotes déportés. Elles ont organisé ce service à la suite du nombre considérable de réclamations qui leur parvenaient de toutes parts.

Le Gouvernement général reconnaît qu'il y eu des « *erreurs individuelles* », mais il en impute la responsabilité aux administrations communales qui ont refusé de lui livrer la liste de chômeurs. C'est la comptabilité de ces « *erreurs* » que les légations des États-Unis, d'Espagne et des Pays-Bas sont occupées à organiser. Elles ont installé à cet effet, rue Royale, un bureau dirigé par M. l'avocat Collette ; les réclamations y sont centralisées ; on évite ainsi de saisir le Gouvernement général de réclamations différentes concernant le même individu ; on simplifie et on active la procédure.

A l'heure actuelle, ce bureau à expédié, après quelques jours à peine de fonctionnement, 10.000 formules de demandes de rapatriement. L'intervention des ministres étrangers (**Note**) lui a

permis de recueillir une documentation volumineuse ; il se forme ainsi dans ce service un dossier « *esclavage des blancs* » qui sera lourd pour l'Allemagne.

Si cet enlèvement des hommes est déjà, en lui-même, un acte abominable, il est encore aggravé par ses suites, c'est-à-dire par la façon barbare dont nos malheureux compatriotes sont traités là-bas.

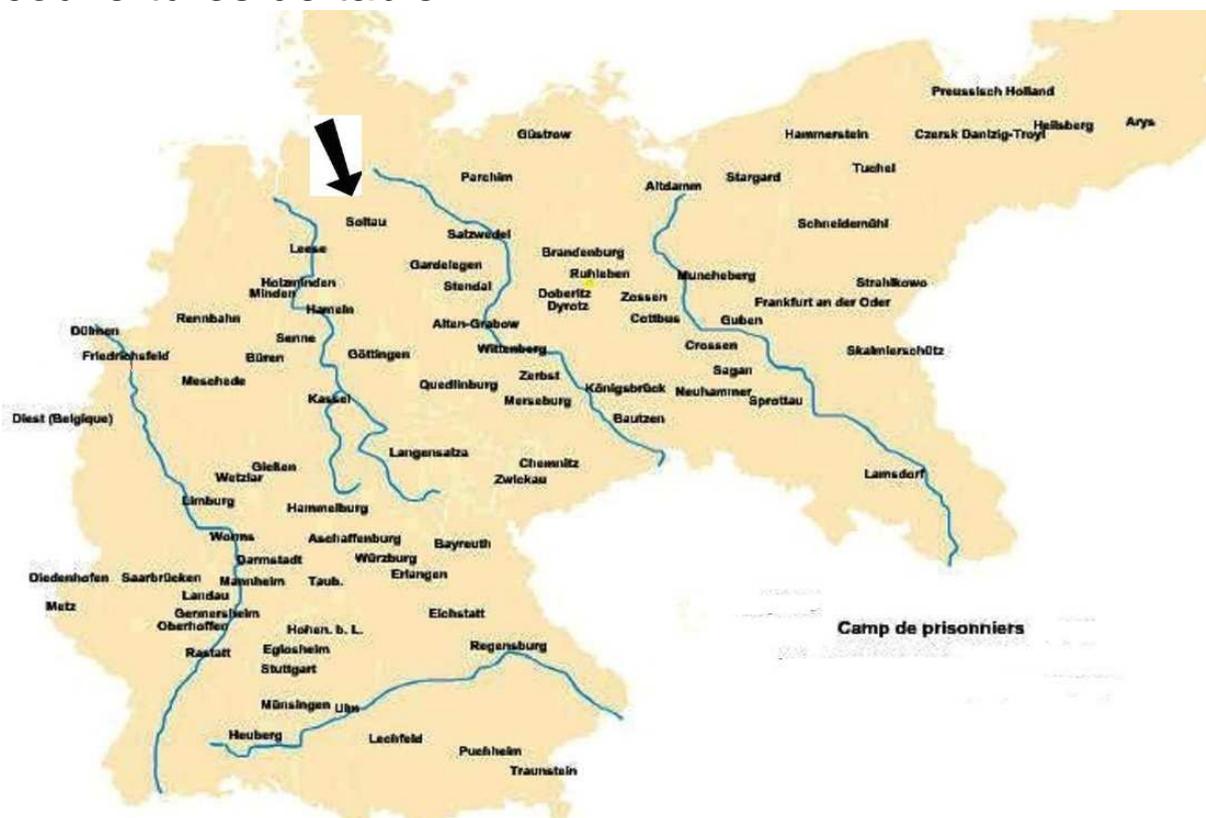
Voici à cet égard un document suggestif. Un jeune Anversois vient de revenir, avec quelques autres, du bagne allemand où il avait été envoyé. Il a fait, sous serment, ce récit, dont je ne redresse aucune phrase afin de mieux lui laisser, dans sa forme familière et parfois incorrecte, tout son accent de sincérité. Il faut lire ce procès-verbal. Quelle flétrissure pour un grand Empire !

« Anvers, le 19 décembre 1916.

Van de Velde, Louis, habitant avec mes parents Longue rue d'Argile, 278, à Anvers, né à Flessingue, le 9 mars 1899 (Belge), déclare qu'il a dû se présenter aux Allemands à la gare du Sud, le deuxième jour de la déportation des Belges, soit le mercredi. Il leur a présenté un certificat signé par M. le Docteur Boonroy, directeur de l'Ecole Industrielle, établissant qu'il est élève de cette école et qu'il suit les cours du soir, division F. Les Allemands ont pris son certificat et, sans lui demander s'il voulait signer un contrat de travail (**Note**), ils lui ont dit d'entrer à l'intérieur de la gare.

Il déclare en outre :

Nous sommes partis en chemin de fer à 3 h. 1/4 ; nous avons reçu de la soupe à la gare du Sud ; on nous donna également de la soupe à Aix-la-Chapelle, puis encore une fois. Le lendemain, après trente-trois heures de chemin de fer, nous arrivâmes à Soltau (**Note** : près d'Hanovre), vers 2 heures de la nuit. On nous a donné à l'arrivée une espèce de soupe qui contenait du maïs. On nous assigna comme lit une pailleasse avec deux couvertures très légère, que j'appellerai plutôt des couvertures de table.



La nourriture se donne quatre fois par jour. Le matin nous recevions une décoction très fade, faite l'une fois au moyen de glands de chêne et l'autre fois au moyen de pelures de noix de cacao. On ne reçoit rien à manger le matin ; le midi, c'est une espèce de bouillie faite de choux raves et de carottes ; parfois on y trouve quelques morceaux de choux blancs ; à 3 h. 1/2 on nous donnait 200 grammes d'une sorte de pain et, le soir, une autre

bouillie, que nous appelions "*pape*", mais qui était très liquide et faite, je crois, avec du millet (*vogelzaad*), d'autres fois avec du maïs, ou encore avec un peu d'orge, ou avec des choux-raves. On prétendait que les 200 grammes de pain de l'après-midi, nous devions les garder pour les manger le matin. Mais comme nous étions constamment affamés, chacun se jetait sur le pain, de sorte que, un instant après la distribution, il n'y avait plus une miette à trouver dans toute la baraque. Dans la baraque où je me trouvais, nous étions 150 ; les autres baraques avaient le même nombre d'habitants ; il y fait toujours très froid et humide ; il y a des canalisations de chauffage, mais très rarement elles ont répandu un peu de chaleur ; généralement elles étaient toutes froides. Le dimanche, on nous obligeait à nous tenir immobiles en plein air pendant deux heures, pendant l'inspection ; on voyait des jeunes gens qui s'évanouissaient. Le premier dimanche, j'en ai vu emporter quatorze ; cela s'explique à cause du froid, de notre immobilité forcée, et du fait que nous n'avions rien à manger. Et nous étions déjà affaiblis par une faim constante. Le dimanche, on ne nous donnait pas de soupe de maïs le soir, mais un tout petit morceau de fromage ou de saucisse, mais pas de pain. Beaucoup demandèrent successivement à pouvoir aller travailler dans l'espoir d'être mieux nourris. Mais plusieurs d'entre eux sont revenus quelques jours plus tard, parce que le travail qu'on leur imposait était trop dur ; ils devaient travailler les minerais et dans les mines de sel ; d'autres avaient été conduits dans des usines, Des Wallons, qu'on avait transportés, sont revenus après quatre jours, parce qu'ils refusaient de faire le travail qu'on exigeait.

Le dimanche, nous pouvions aller à, l'église construite par les prisonniers de guerre dans leur camp, qui est séparé du nôtre par des clôtures gardées par des sentinelles. Pendant que nous nous rendions à l'église, nous avions l'occasion de parler à des prisonniers de guerre, des Belges, des Anglais, des Français et même des Russes. Tous nous donnaient les vivres dont ils pouvaient se passer ; les Anglais, qui avaient toujours le plus de vivres, étaient très gentils pour nous et nous donnaient des biscuits, même du cacao, du gruau d'avoine, etc.

La cuisine où l'on préparait notre nourriture était située dans le camp des prisonniers de guerre ; c'étaient des soldats belges qui préparaient les aliments, mais ils n'avaient, pour mettre dans cette nourriture, que les espèces et quantités de choux, de maïs, etc., qu'on leur donnait.

J'ai parlé à un prisonnier de guerre belge, un garçon d'Anvers dont les parents habitent chaussée de Malines ; il m'a dit qu'au début de son séjour à Soltau, il avait la vie encore plus dure que nous ; les prisonniers de guerre étaient amenés sur cette énorme plaine et logeaient dans des tranchées qu'ils avaient dû se creuser ; ils avaient construit des baraques plus tard. Un jour, il avait tenté de s'enfuir, il avait été repris, et les Allemands l'avaient lié à un poteau pendant deux jours. A cette époque, disait-il, une dizaine de soldats mouraient par jour ; parmi les causes de décès, il citait la mauvaise qualité de l'eau.

Parmi les compagnons, dans notre baraque, il y avait constamment beaucoup de malades ; et la plupart étaient tout raides d'avoir des rhumatismes.

Dans le camp il y avait une infirmerie où se

trouvaient trois médecins belges qui se sont montrés très bienveillants pour moi. Comme je souffre beaucoup de la poitrine, les médecins me disaient que je pouvais venir les voir aussi souvent que je voulais et qu'ils me recommanderaient auprès du médecin allemand pour obtenir l'autorisation de retourner chez moi. Un jour, j'ai été opéré d'un gros furoncle dans le cou ; beaucoup de mes camarades avaient des éruptions ; un des médecins belges, à cette occasion, disait que j'étais bien faible, et il m'a donné cinq biscuits. Nous étions toujours très heureux de recevoir quelques biscuits quand les soldats prisonniers de guerre trouvaient le moyen de s'approcher de la clôture ou quand nous pouvions leur dire un mot le dimanche en allant à l'église ; car outre que nous avions toujours faim, le pain noir de l'après-midi, qui est fait entre autres de pelures de pommes de terre, a un goût amer. Il arrivait que ceux d'entre nous qui étaient chargés d'aller chercher les baquets où l'on versait la nourriture parvenaient à voler un chou-rave ou une carotte ; on donnait un mark pour avoir une carotte!

Un jour, on nous a donné une trentaine de biscuits qu'on disait avoir été envoyés par la ville d'Anvers ; en les recevant, tous mes compagnons et moi, nous en avons dévoré la majeure partie. Moi, j'en ai mangé quinze, l'un après l'autre. Il y en avait qui le premier jour en ont mangé ving-cinq.

J'ai passé la visite du médecin allemand au cours de la deuxième semaine de mon séjour ; il parlait l'allemand et un peu de français ; il m'a demandé si je voulais retourner auprès de maman. Il m'a demandé également si je fréquentais une école, et je lui ai expliqué que je suivais les cours de l'école industrielle. Il était bienveillant, et il m'a fait inscrire pour être renvoyé

en Belgique. Nous sommes revenus au nombre de 73, dont 21 Anversois. Parmi ceux qui revenaient, il y avait, outre les maladies, des gens infirmes qui marchaient difficilement, et il y avait aussi un homme assez âgé avec une jambe de bois.

Notre camp contenait une soixantaine de baraques telles que celle dans laquelle j'étais logé; tout était rempli ; j'occupais la baraque 48 C.

Parmi ceux qui sont revenus avec moi, il y en avait des tuberculeux et beaucoup de gens qui, comme moi, souffraient de la poitrine. Il y avait trois élèves de l'orphelinat de la ville d'Anvers ; deux d'entre eux sont allés travailler ; le troisième est fort malade ; il s'est présenté au médecin allemand, mais il n'était pas encore assez malade pour être renvoyé en Belgique. Quand j'ai quitté, beaucoup de mes compagnons restaient couchés toute la journée parce qu'ils étaient malades.

On avait de la peine à dormir la nuit, à cause de la toux de tous ces maladies ; toute notre baraque toussait. Nous dormions toujours complètement habillés ; j'ai eu constamment froid aux pieds, pendant toute la durée de mon séjour Soltau.

Un Belge civil, qui était prisonnier dans le camp des soldats belges, étant venu à mourir, un prêtre belge est venu nous demander que six d'entre tous portassent le cercueil à l'église.

Une soixantaine de mes compagnons ont pu se rendre à l'enterrement. J'étais un des six qui portaient le cercueil ; mais, à l'église. je me suis évanoui ; on m'a porté à l'infirmerie, où des soldats belges m'ont donné des biscuits et du chocolat ; quand j'ai été remis de cet évanouissement, quelques

camarades et moi, nous avons pu courir chez les Anglais, qui nous ont rempli les poches de gruau d'avoine, de pain, de riz et de cacao.

Au moment où nous avons quitté le camp de Soltau, pour revenir en Belgique, nous avons reçu 200 grammes de pain ; mais les soldats belges nous ont donné à chacun un pot de lait condensé et un morceau de viande conservée (une boîte pour huit hommes). Nous leur étions très reconnaissants : ils donnaient tout ce qu'ils pouvaient.

Quand nous avons à nous rendre au dispensaire, dans le camp des prisonniers de guerre, et, le dimanche, quand nous nous rendions à l'église, nous étions sous la surveillance de soldats allemands.

En quittant Soltau, nous avons marché pendant une heure et demie, jusqu'au train, que nous avons pris vendredi à 3 heures de l'après-midi. Pendant le trajet, nous avons reçu deux fois de la soupe ; une de ces soupes était très mauvaise ; j'en ai vomi. Arrivés à Liège, comme nous devons attendre assez longtemps, on nous a conduits dans la cantine de la gare et ceux qui avaient de l'argent pouvaient acheter du pain ; alors nous avons été aperçus par quelques habitants de Liège, qui nous ont apporté du pain. La même nuit nous sommes partis pour Bruxelles, où nous sommes arrivés à 2 heures du matin et où nous avons dû attendre jusqu'à 6 heures du matin pour avoir le train, de sorte que nous sommes arrivés à Anvers à 8 heures du matin ; on nous a conduits à la *Kommandantur* ; mais, comme nous étions tous affamés, on nous a permis d'aller chez nous avec ordre de venir nous présenter à 10 heures du matin.

Au sujet de la nourriture, j'ai encore à dire que, pendant trois jours, on nous a servi un mélange de pelures de pommes de terre moulues avec autre chose ; peut-être bien que le mélange contenait également des pommes de terre. Nous avons tous refusé de manger cela, parce c'était mauvais ; mais, pendant trois jours, on nous a rendu chaque fois cette même préparation ; les soldats belges, dans la cuisine, disaient qu'ils ne recevaient rien eux-mêmes à nous donner à manger si nous ne mangions pas cela ; mais après trois jours, on nous a servi le menu ordinaire.

A la fin de mon séjour, la soupe du soir, celle que nous appelions la « *pape* », était de l'eau contenant des pelures de fèves de cacao moulues ; c'était assez mauvais ; c'est le dimanche que l'on nous servait le matin une décoction de glands. Parfois nous avions le midi une espèce de soupe au poisson ; tout au moins, y avait-il beaucoup d'arêtes dedans et elle contenait des légumes, tels que des choux-raves et des betteraves. Mais ce n'était pas consistant du tout, c'était « *de l'eau et du vent* » (« *water en wind* »).

Il fallait marcher pendant un quart d'heure pour être à l'endroit qui tenait lieu de W. C. D'autres de mes compagnons avaient constamment la diarrhée.

Ce qui soutenait un peu notre courage, c'est que, grâce à l'intervention des Américains, nous espérions pouvoir bientôt rentrer chez nous. Grâce à cet espoir, beaucoup préféraient subir toutes ces misères que d'aller travailler pour les Allemands.

Les Allemands ne nous demandaient pas d'aller travailler ; mais la faim faisait céder certains de nos compagnons ; et l'on avait la liberté d'aller à la *Kommandantur* située dans le camp des

Rations journalières

Jours	Pain à discrétion	Pommes de terre	Légumes verts pour 500	Haricots	Riz	Grasse	Viande fraîche	Café	Sucre	Sel	Poivre par semaine
Lundi	800 gr.	500 gr.	Choux et Navets 20 kg. Poireaux 3 kg. Carottes 20 kg. Oignons 10 gr.	60 gr.	45 gr.	30 gr.	»	8 gr.	15 gr.	24 gr.	1,5 gr.
Mardi	800 gr.	300 gr.	»	120 gr.	45 gr.	30 gr.	200 gr.	8 gr.	15 gr.	24 gr.	»
Mercredi	»	500 gr.	»	60 gr.	»	»	»	»	»	»	»
Jedi	»	300 gr.	»	120 gr.	»	»	»	»	»	»	»
Vendredi	»	500 gr.	»	60 gr.	»	»	»	»	»	»	»
Samedi	»	700 gr.	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Dimanche	»	300 gr.	»	120 gr.	»	»	»	»	»	»	»

prisonniers de guerre, où il y avait des Belges au bureau sous la surveillance d'Allemands. C'est là qu'on va signer pour aller travailler. C'est la faim et le froid qui démoralisent les gens ; quand ils n'en peuvent plus, ils vont signer à la *Kommandantur*.

Au moment où j'ai quitté Soltau, beaucoup des nôtres quittaient ce camp pour aller dans un autre camp, car on nous disait que Soltau devait se vider entièrement et que nous devons faire place à d'autres Belges qui allaient être déportés.

Parmi ceux qui signent, il y a très peu de Wallons ; mais c'est peut-être parce que, en général, ils ont un peu d'argent et qu'ils peuvent, de temps à autre, acheter un morceau de pain d'un autre compagnon.

Quant à moi, tout en étant malade de la poitrine, j'ai souffert beaucoup de crampes d'estomac à cause de la faim. Je n'ai pour ainsi dire pas dormi pendant six semaines.

Parmi mes compagnons, et dans d'autres baraques, il y avait des jeunes gens encore plus jeunes que moi, ou tout au moins encore plus petits que moi ; mais il y avait aussi des hommes

âgés de plus de soixante ans, surtout des Wallons.

A Anvers, avant notre départ, on disait que ceux qui seraient déportés recevraient 0,30 pfennigs par jour, mais nous n'avons jamais rien reçu en fait d'argent. Il y avait une cantine dans le camp, mais on n'y pouvait pas acheter de la nourriture ; on pouvait y acheter du papier-poste, à raison de 0,03 centimes par lettre. Nous pouvions écrire une carte postale tous les cinq jours et deux lettres par mois, mais il fallait écrire à des personnes différentes ; il était interdit également de parler de plus d'une personne dans la même correspondance.

Beaucoup de mes compagnons étaient infestés de vermine ; cependant nous allions au bain deux fois par semaine ; les vêtements trop salis étaient traités à la vapeur ; chaque jour, nous devions nous mettre à la cour avec les literies pendant une heure. Ces lits n'avaient pas d'oreillers ; il n'y avait qu'une paillasse mince, mais, au lieu de paille, elles contenaient un mélange de varech, de paille et d'une espèce de bâtons.

Dans notre baraque, ces paillasses reposaient à terre, mais il y a aussi des planches fixées contre les murs, et sur lesquelles d'autres paillasses sont disposées. »

Ici se termine la déposition de notre jeune compatriote. Le pauvre petit a dû être transporté depuis quelques jours dans un hôpital en raison de son état de faiblesse. Au moment où j'écris ces notes, son état inspire de vives inquiétudes. (1)

(1) Au sujet des mauvais traitements infligés aux déportés en Allemagne voir aussi les 7 janvier, 4 et 20 février 1917.

Notes de Bernard Goorden.

D'autres prisonniers belges, militaires ou civils, ont transité par le(s) camp(s) de **Soltau**, à partir de 1915. Lisez ou voyez, par exemple :

Prisonniers de la première guerre mondiale ; Archives historiques du CICR (Comité International de la **Croix-Rouge) :**

<http://grandeguerre.icrc.org/fr/Camps>

Description de camp : Soltau (Hanovre)

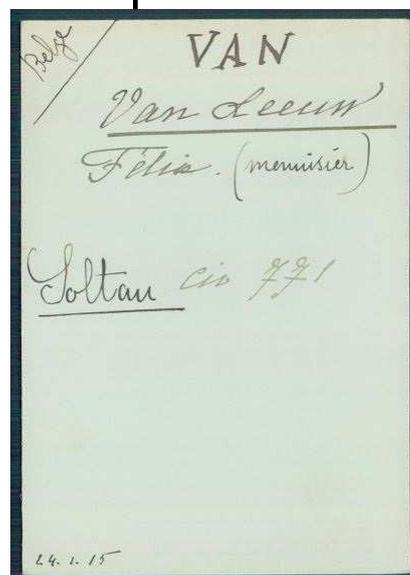
<http://grandeguerre.icrc.org/fr/Camps/Soltau-Hanovre-/479/fr/>

Rapport (en français et en allemand) de, e. a., M. le conseiller national **A. Eugster** sur sa visite à 19 dépôts de prisonniers de guerre en Allemagne ; à partir de la page 32 (**Soltau** : pages 58-59 ; **infra**).

Fiches du fichier des civils de l'Entente :

<http://grandeguerre.icrc.org/fr/File/Details/2545027/6/1>

Voici la « *fiche* » d'un prisonnier civil :



http://www.vivreici.be/videos/detail_soignies-commemoration-des-martyrs-de-soltau?videoid=55383

Rapports sur les déportations des ouvriers belges et sur les traitements infligés aux prisonniers de guerre et aux prisonniers belges (Rapports et documents ; Commission d'enquête sur la violation des règles du Droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre) ; Bruxelles, Albert De Wit – Veuve Larcier ; 1923, deuxième volume, 627 pages (+ **87** pages d'index). On parle du camp de **Soltau** aux pages 381-384. (voir infra)

<http://www.heruitgeverij.be/319ind.htm>

Montvert J. ; ***En captivité La vie que nous y menons. Lettres et récits de soldats français, belges et anglais, prisonniers en Allemagne***; Paris, Payot ; 1915, 158 pages :

<http://www.histoireebook.com/index.php?post/Montvert-J-En-captivite-La-vie-que-nous-y-menons>

La réaction des villageois locaux (bas page 104, infra) est révélatrice.

BAILLY Hippolyte ; *Inventaire des archives de Victor Vanden Abbeelen relatives à la Première Guerre mondiale (1914-1934)* ; Bruxelles, Archives générales du Royaume ; Bruxelles, 2015, 37 p. (série *Inventaires Archives générales du Royaume* n°592, publ. n°5553 ; 3 € + frais d'envoi éventuels).

<http://www.arch.be/index.php?l=fr&m=ressources-en-ligne&r=premiere-guerre-mondiale&sr=publications-sur-la-premiere-guerre-mondiale>

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

DOCUMENTS

PUBLIÉS A L'OCCASION DE LA

GUERRE DE 1914-1915

RAPPORTS

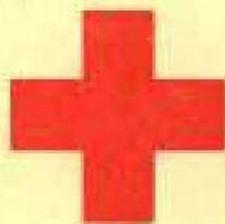
de MM. Dr C. DE MARVAL (3^{me} et 4^{me} voyages)
A. EUGSTER (2^{me} voyage)

sur leurs visites aux camps de prisonniers en France et en Allemagne

DEUXIÈME SÉRIE

ÉDITION FRANÇAISE

Mai 1915



INTER ARMA CARITAS

GENÈVE

LIBRAIRIE GEORG & C^{ie}
Maisons à Bâle et à Lyon

PARIS

LIBRAIRIE FISCHBACHER
33, rue de Seine

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
I. Rapport de M. le Dr C. de Marval sur son 3^{me} voyage, en	
Algérie et en Tunisie, en février 1915 ¹	5
A. Rapport général	5
B. Rapports spéciaux	12
Tizi-Ouzou	12
Fort National	13
Oasis d'Ourlai	14
Biskra	15
Kairouan	15
II. Rapport de M. le Dr C. de Marval sur son 4^{me} voyage, en Vendée,	
en Charente et dans les Iles de l'Atlantique, en avril 1915	18
A. Rapport général	18
B. Rapports spéciaux	20
Guérande (dépôt de civils)	20
Saint-Nazaire	22
Ile-d'Yeu (dépôt de civils)	23
Bretignoles	26
Ile-d'Aix	27
Oleron	28
Bayardville	29
Rochefort et caserne Tréville	29
La Pallice	30
Port de la Pallice	31
III. Rapport de M. A. Eugster sur son 2^{me} voyage en Allemagne,	
du 22 février au 11 mars 1915 ¹	32
I. Hygiène	36
II. Logement	37
III. Vêtements	37
IV. Nourriture	38
V. Correspondance, paquets et envois d'argent	41
VI. Bibliothèque, musique, théâtre, cours	44
VII. Besoins religieux	46
VIII. Question de la solde	46

¹ Voy. 1^{re} série des Documents et Rapports de MM. Naville et van Berchem, Dr de Marval (1er et 2^{me} voyages), A. Eugster (1er voyage). Genève, mars 1915, in 8°, 93 p. Librairies Georg à Genève et Fischbacher à Paris. Prix fr. 1.50.

	PAGES
IX. Punitons	47
X. Question des médecins	50
XI. Rapatriement des internés civils	51
XII. Bureau de renseignements pour les prisonniers de guerre, à Berlin	51
Camps visités au cours des 1 ^{er} et 2 ^{me} voyages, avec chiffres des prisonniers	53
Observation sur les différents camps :	53
Altdamm	55
Gustrow	56
Parchim	57
Soltau	58
Munster	59
Friedrichsfeld	61
Crefeld	62
Wahn	62
Mayence	63
Darmstadt	64
Friedberg	65
Giessen	66
Weizlar	67
Ohrdruf	68
Magdebourg (camps d'officiers)	69
Burg (camps d'officiers)	70
Quedlinbourg	71
Rastatt	72
Résumé des propositions et desiderata	74
Conclusion	75
Annexes : I. Instruction du Ministère de la Guerre de Berlin, sur les prison- niers de guerre, du 15 février 1915	76
1a. Lettre du Chimiste cantonal de St-Gall, du 20 mars 1915	79
11. Ordonnance du Ministère de la Guerre de Berlin, sur la correspon- dance des prisonniers, du 3 février 1915	80
III. Ordonnance du Ministère de la Guerre de Berlin, sur la commu- nication de renseignements, du 16 février 1915	82
IV. Lettre du Commandant du camp de Rastatt, du 25 février 1915.	84

Deuxième voyage

	SOLDATS			
	Français	Russes	Belges	Anglais
Altdamm.....	900	8,800		430
Quedlinburg.....	4,285	5,521	100	65
Friedrichsfeld.....	15,316	2,963	599	262
Münster I.....	5,799	475	58	261
» II.....	7,299	23	179	373
» III.....	4,202	—	84	74
Wahn.....	3,753	—	669	432
Güstrow.....	3,737	2,684	604	1,530
Soltau.....	1,566	6,000	22,678	660
Ohrdruf.....	10,425	2,949	243	81
Rastatt.....	1,068	—	—	—
Darmstadt.....	6,144	20	71	1
Wetzlar.....	5,580	112	90	2
Giessen.....	5,320	15	856	66
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	75,394	29,562	26,231	4,237

Total : 135,424 soldats.

Deuxième voyage

	OFFICIERS							
	Français		Russes		Belges		Anglais	
	Ordonnances		Ordonnances	Ordonnances		Ordonnances		Ordonnances
Magdeburg...	267	(31)	96	(12)	242	(29)	83	(12)
Burg.....	209	(21)	101	(11)	93	(10)	87	(6)
Krefeld.....	161	(46)	186	(29)	6	(1)	128	(21)
Friedberg....	74	(14)	163	(37)	37	(4)	3	(—)
Mayence.....	258	(51)	130	(23)	4	(—)	20	(—)
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	969	(163)	676	(112)	382	(44)	321	(39)

Total des officiers et ordonnances 2,706.

Total du deuxième voyage 138,130.

Total du premier voyage..	88,750	dont	68,833	Français
» du deuxième voyage.	138,130	»	76,369	»
Total des deux voyages.....	226,880	1	145,202	»

¹ Sans compter les lazarets.

place, en le visitant lui-même. Sur 10,000 prisonniers environ, il y a seulement 1,800 Français. De France *me* sont arrivées sur ce camp de nombreuses plaintes, alors que l'*ambassade d'Espagne* à Berlin n'en a reçu aucune. M. Petersen m'a décrit au contraire Parchim comme un camp exemplaire, tant pour l'*installation* que pour le *traitement*. Il m'a dit que les *baraquas* étaient construites en partie d'après le système de Harm, en partie d'après le système ordinaire.

On a usé ici du moyen disciplinaire *d'attacher les prisonniers à un poteau*, mais il n'y a jamais eu de châtiment corporel. J'ai en mains des rapports officiels et des lettres de prisonniers français, qui s'accordent tous à donner des renseignements très satisfaisants.

4. Soltau (Hanovre)

Le *plus grand* de tous les camps que j'ai visités, comprenant surtout des Belges.

Les *logements* sont bons. Les paillasses de copeaux sont régulièrement mises au soleil et battues. Le soldat qui n'a pas de manteau reçoit trois couvertures, les autres deux. Chacun a une cuvette et deux essuie-mains. Ce sont les sous-officiers des prisonniers qui, dans les baraquas, ont la direction.

On se loue en général du *traitement*. Il n'y a plus beaucoup de punitions. La *privation de correspondance* n'est jamais employée comme punition.

La *correspondance* se fait maintenant dans de meilleures conditions, à ce que m'a affirmé un homme de confiance français. Son chiffre, par semaine, est pour celle qui arrive et celle qui part, de 100,000 environ.

Nourriture. La question de nourriture joue, ici aussi, un très grand rôle, surtout en ce qui concerne le pain. Le commandant de camp mange ce pain avec sa famille et s'en

¹ Voir *Annexe I a*.

déclare satisfait. On dit que la nourriture est insuffisante. Les *cuisines* sont propres et bien installées.

Installations sanitaires. Douches, chambres à lessive, sècheirs électriques, chauffage central pour la totalité des 72 baraques ; en outre station pour la lumière et la force électrique ; tout ceci parfait à tous égards.

Occupations. Celui qui travaille comme artisan reçoit un salaire et une meilleure nourriture, ainsi que ceux qui sont employés à la poste. Des ouvriers, qui n'ont pas fait d'apprentissage, reçoivent aussi une rétribution modeste.

Grands emplacements pour les exercices physiques.

Institutions pour le bien des prisonniers. Grâce à des subsides venus de Belgique et de France, on a créé une vaste *caisse d'épargne* et une *caisse de bienfaisance*.

Grands dépôts d'habits. Chaque prisonnier a reçu gratis deux vêtements et deux paires de souliers.

Les prisonniers font l'élevage des lapins. On parle aussi d'introduire la culture des pommes de terre.

Des *cours d'école publique* ont été institués. Des prisonniers, qui ont reçu une instruction académique, font également des cours universitaires. Les uns et les autres sont très fréquentés.

Chœur et orchestre. Tous les dimanches ont lieu des représentations théâtrales.

Les *lazarets* sont comme partout, très bons. L'*état sanitaire* est excellent. Sur 30,000 prisonniers on ne trouve que 1,2 % de malades.

Chose digne de remarque : dans tout le camp on ne trouve aucun soldat allemand, ce sont les prisonniers eux-mêmes qui s'occupent de tout.

5 à 7. Munster (Westphalie)

Trois camps, dans des directions différentes, en dehors de ville. Principalement camps de Français. D'un côté se trouvent des baraques, de l'autre des casernes de troupes allemandes.

INTERNATIONALES KOMITEE VOM ROTEN KREUZE

DOKUMENTE

HERRAUSGEGEBEN WÄHREND DES

KRIEGES 1914-1915

BERICHTE

der Herren A. EUGSTER, Nationalrat (II. Reise)
Dr C. DE MARVAL, Oberstleutnant (III. und IV. Reise)

über Ihre Besuche in den Kriegsgefangenenlagern
in Deutschland und in Frankreich.

ZWEITE SERIE

Deutsche Ausgabe

Mai 1915



INTER ARMA CARITAS

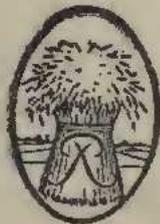
VERLAG GEORG & C^o, BASEL UND GENÈVE

HMod
M814e

EN
CAPTIVITÉ!

La vie que nous y menons.

Lettres et récits de soldats
français, belges et anglais,
prisonniers en Allemagne,
recueillis par J. Montvert. (pseud)



138648
—
29/5/16

PARIS
LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}
46, RUE ST-ANDRÉ DES ARTS, 46

1915

LETTRE D'UN SOLDAT BELGE

Dans une baraque vide, on a monté un théâtre. — Dans un groupe de vingt mille prisonniers, les artistes ne manquent pas ; il y a même des violons construits avec de vieilles caisses de bois... — La grande Allemagne laisse les prisonniers sans service médical... — Ce qui règne ici en maître, ce sont les poux...

Voici la copie authentique d'une lettre d'un prisonnier belge à ses parents, parvenue à Bruxelles par un des prisonniers civils relâchés récemment.

Chers parents,

Depuis que nous sommes ici, les occasions de faire parvenir la correspondance par d'autres voies que celles permises sont devenues très rares. Depuis que père est venu, je n'ai plus de nouvelles ni de vous ni de personne. Je suis persuadé que vous n'avez rien reçu de ce que je vous ai envoyé depuis que je suis ici et que vous ignorez où je suis. Nous sommes tous partis de Munster le 13 décembre et avons fait les vingt-cinq kilomètres de là ici à pied, ce qui a été relativement bien ; mais combien je regrette Munster ; c'était un paradis avec toutes ses misères ; ici, c'est la misère noire. Le camp est tout neuf ; les baraques sont en pleine bruyère ; l'eau coule des parois en bois ; le chauffage est à vapeur, mais ne fonctionne jamais et il y a ici de dures gelées. L'éclairage est électrique. La nourriture n'est pas digne de figurer au menu des porcs dont se nourrissent nos gardiens.

Il n'y a plus de café pour nous ; on torréfie les glands des chênes et on nous en fait notre breuvage du matin. A midi invariablement de la soupe se composant de fécule de pommes de terre et de la viande conservée dans des cuvelles depuis cinq ans ; je vous le garantis, elles portent la date brûlée dans le bois. Des pois et des haricots que l'on ajoute quelquefois à la soupe sont conservés depuis 1900. Ce qui prouve que l'on se préparait à la guerre depuis un beau temps. Au soir, on donne de l'eau tiède avec encore un peu de fécule. Comme pain, on nous donne deux cents grammes par jour. C'est un traitement digne d'une grande nation. Alors que les conventions internationales disent que les prisonniers doivent recevoir la nourriture du soldat du pays belligérant qui a les prisonniers en son pouvoir. Il est vrai qu'ici dans le pays on est serré de vivres.

La semaine dernière, à Soltau-Village, la population a attaqué les convois de pain pour nous ; les convoyeurs ont dû faire usage de leurs armes et quatre habitants sont restés sur le carreau. On voit des prisonniers tomber de faim comme des mouches et on ne paie plus les mandats ; depuis six mois rien n'est encore payé. Avec l'argent que j'ai, tout ce que je peux acheter c'est du pain et de la margarine et c'est tout. Du village, pas moyen de faire venir quelque chose, car il est à six kilomètres du camp.

Ce qu'il y a ici, c'est un peu de divertissement le dimanche. Dans une baraque vide on a monté un théâtre dont je joins le programme. Dans un groupe

COMMISSION D'ENQUÊTE
SUR LES VIOLATIONS DES RÈGLES DU DROIT DES GENS,
DES LOIS ET DES COUTUMES DE LA GUERRE

RAPPORTS ET DOCUMENTS D'ENQUÊTE

DEUXIÈME VOLUME

RAPPORTS SUR LES DÉPORTATIONS
DES OUVRIERS BELGES ET SUR LES
TRAITEMENTS INFLIGÉS AUX PRI-
SONNIERS DE GUERRE ET AUX PRI-
SONNIERS CIVILS BELGES :: :: :: ::

BRUXELLES
ALBERT DE WIT, Libraire-Éditeur | VEUVE LARCIER, Editeur
Rue Royale, 53. | Rue des Minimes, 26.

LIÈGE
GEORGES THONE, IMPRIMEUR

1923

TABLE DES MATIÈRES

A) RAPPORT SUR LES DÉPORTATIONS DES OUVRIERS BELGES.

	Pages
Introduction	13
CHAPITRE I. Les mesures préliminaires	27
» II. L'enlèvement des ouvriers dits chômeurs dans le territoire du gouvernement général.	
a) la déportation vue à travers un dossier administratif allemand	67
b) la déportation d'après les enquêtes faites en Belgique	142
» III. L'enlèvement des ouvriers prétendus chômeurs dans les zones d'étapes et d'opérations militaires	197
» IV. Les déportés en Allemagne	265
» V. Les déportés en France et dans la zone de combat en Belgique	291
» VI. Camp de Straimont (Neufchâteau-Belgique)	303
» VII. Constatations faites sur l'état de santé des déportés à leur retour d'Allemagne et de France	307
Annexes Nos 1 à 7 au rapport sur les déportations des ouvriers belges.	319

B) RAPPORT SUR LES VIOLATIONS DU DROIT DES GENS A L'ÉGARD DES PRISONNIERS DE GUERRE ET DES PRISONNIERS CIVILS BELGES.

Introduction	339
CHAPITRE I. Le camp de Senne	357
» II. Le camp de Holzminden	371
» III. Le camp de Soltau	381
» IV. Le camp de Munsterlager	385
» V. Le camp de Munster (Westphalie)	393
» VI. Le camp de Göttingen	401
» VII. Le camp de Cassel	405
» VIII. Le kommando de Ehmen	409
» IX. La prison de Sedan	415
» X. La prison de la Chartreuse à Liège	429
» XI. La prison de Siegburg	433
» XII. La prison de Rheinbach	439
Annexes au rapport sur les violations du droit des gens à l'égard des prisonniers de guerre et des prisonniers civils belges	445
RELEVÉ DES ANNEXES	621
TABLE DES MATIÈRES	627

CHAPITRE III.

LE CAMP DE SOLTAU

Le commandement supérieur du camp a été exercé successivement par les généraux Rubesamen et Thienig et le colonel Bleibtreu ; le commandement direct du camp, par les capitaines Bökelmann, Staude et Siegburg ; le prédécesseur du capitaine Bökelmann jusque vers la mi-septembre 1914 fut un officier des hussards de la mort.

M. F. Kraentzel, sous-chef de bureau au ministère des Sciences et des Arts, soldat au 10^e de ligne, nous a fourni sur le camp de Soltau un rapport approfondi qui sert de base aux développements qui suivent ⁽¹⁾. Il fait en débutant une observation intéressante : si les prisonniers furent surtout maltraités pendant les premiers temps, on doit l'attribuer à la peur qu'ils inspiraient à leurs gardiens, lesquels croyaient se préserver en les terrorisant. « Un des sous-officiers les plus terribles de l'époque, dit-il, fut le feldwebel Pfitsch ; coups de poing, de pied, de matraque furent un système chez lui ; — trois mois après c'était peut-être le plus modéré de nos geôliers. »

En ce qui concerne les chefs, le capitaine Bökelmann, fut, de manière générale, bienveillant. Il laissa aux prisonniers beaucoup de liberté, leur permettant d'organiser eux-mêmes la plupart des services et de fonder même des œuvres de récréation intellectuelle. Il eut fréquemment des gestes heureux : aider d'un secours un prisonnier indigent ; se charger personnellement de la correspondance d'un prisonnier privé de nouvelles ; intervenir efficacement auprès du général. Il lui arrivait souvent aussi d'émettre des appréciations bienveillantes. Nous nous faisons un devoir d'impartialité d'indiquer dans nos rapports les témoignages favorables

⁽¹⁾ Annexe N^o 37.

qui figurent dans les dépositions que nous avons reçues, afin de donner, selon nos moyens, de la vie dans les camps, une image en tout point conforme à la vérité.

M. Kraentzel, dont nous venons de reproduire le jugement sur le capitaine Bökermann, reproche, par contre, à celui-ci, sa négligence dans la surveillance de l'alimentation.

Les traits sous lesquels M. Kraentzel nous dépeint le second des officiers du camp, le capitaine Staude, sont chose tout à fait unique dans nos dépositions. Cet officier, qui avait d'ailleurs combattu et avait été blessé plusieurs fois, dit un jour à ses sous-officiers : « Songez que ces gens-là (les prisonniers) ont fait leur devoir, tandis que vous n'avez pas encore fait le vôtre ». Quand, à un moment donné, on vit arriver au camp les déportés, il permit à leurs camarades de captivité, les prisonniers militaires, de s'occuper d'eux et il tint aux sous-officiers allemands ce propos : « Ce sont des civils ; ils n'ont pas votre esprit de discipline ; soyez patients avec eux. » Le capitaine Staude, conclut M. Kraentzel, fut un parfait gentleman.

M. Kraentzel a moins connu son successeur, le capitaine Siegburg et il se borne à déclarer que celui-ci avait une réputation détestable.

La cuisine du camp avait été à l'origine concédée à un nommé Rheinold. Les soldats allemands eux-mêmes l'accusaient de voler son gouvernement. A partir du 15 août 1915, le service fut repris par l'intendance allemande. « Ce fut alors, dit M. Kraentzel, quelque chose de terrible. » Quantité et qualité diminuèrent rapidement. Sans les biscuits envoyés par le gouvernement belge, il y aurait eu des morts nombreuses par inanition.

Si la nourriture était plus qu'insuffisante, on doit en dire autant des soins médicaux.

M. Vital Coche, ingénieur, nous relate ce qui suit ⁽¹⁾ : « Au début de décembre 1918, les prisonniers de guerre belge rentrant au camp de Soltau ont été logés à la baraque 30 qui avait servi quelques jours auparavant aux vénériens allemands. Des bassins vides et d'autres renfermant des solutions de permanganate se trouvaient encore dans la baraque. Des sacs à paille, dont plusieurs étaient encore souillés ont servi de lits à nos camarades. Vu le danger, j'ai prévenu immédiatement M. L. Vitry, président du comité de secours belge, afin qu'une communication fût faite

(1) Annexe N° 38.

dans les baraques à ce sujet. Mais déjà les prisonniers avaient changé de baraques, emportant dans les autres baraques du camp les sacs à paille qui avaient servi aux soldats allemands atteints de maladies vénériennes. Le commandant du camp et les médecins allemands ne pouvaient ignorer cette situation. »

Nous possédons sur le même sujet, les soins médicaux, un autre témoignage. M. Henri Horlait nous a confié la dernière lettre que son fils lui a écrite à l'ambulance de Soltau, tracée au crayon, d'une main défaillante, sur deux feuilles de papier d'emballage. La voici :

« C'est votre fils qui vous écrit pour vous annoncer sa fin prochaine. Après avoir échappé à la bataille et avoir subi 6 mois de captivité, une affection des bronches m'a conduit à l'hôpital, où l'on m'a soigné pendant 8 jours ; puis on nous a conduits dans une autre salle et on ne nous a pas donné de médicaments. On nous a dit que nous allions retourner chez nous, pour nous (?) faire soigner car les médicaments étaient très chers (?) et les appareils leur manquaient. Il est évident que c'était nous condamner à mort, si dans un délai très restreint ils ne nous renvoyaient pas en Belgique. Nous avons toujours attendu et il n'est pas venu (?) En même temps nous nous voyons dépérir ; quelques-uns sont déjà partis, et je pense que mon tour approche... »

L'avant veille de sa mort, le 21 février 1915, M. Théodore Horlait écrivait à ses parents : « Je n'ai rien reçu de tout ce que vous me dites m'avoir envoyé. Pour la dame de Bruxelles cela ne m'étonne pas si elle est allée à Munster et je suis parti pour Soltau. Pour les paquets il faut toujours 1 1/2 mois (?) au moins pour les avoir. L'argent du mois de novembre, mystère. Quant à l'argent envoyé par les banques, le pays a besoin d'argent et il fait difficile de toucher. »

Les appréciations favorables que nous avons rapportées au sujet de deux officiers n'empêchent pas, qu'en ce qui concerne les travaux excessifs imposés aux prisonniers et les mauvais traitements dont ils étaient l'objet, nous recueillons les plaintes habituelles : les hommes fournissaient un travail épuisant dans les marais ; pour la construction de routes, ils étaient attelés à de grands chariots ; quand ils ne sortaient pas assez vite des baraques, ils en étaient chassés à coups de crosse et de sabre (déposition de M. Wybo) ⁽¹⁾ ; les malades incapables de se lever étaient frappés

(1) Annexe N° 39.

à coups de matraque; le lieutenant de service pour les civils distribuait des coups de sabre et infligeait des peines barbares comme celle du poteau (déposition de M. Tonnemans ⁽¹⁾). Un témoignage impressionnant sur le régime de Soltau nous est fourni par le registre des inhumations. On y lit par exemple :

16-9/14 Beukelaars, d'Éppeghem, Brabant, 76 ans.

17-9-14 Masenon, de Mettet, 68 ans.

18-9-14 Kaes, 57 ans, sourd-muet.

10-10-14 Lanidard, de Lebbecke, 70 ans, tué d'un coup de baïonnette pendant son transport.

10-10-14 Tourlouse Henri, 46 ans, tué d'un coup de fusil par un factionnaire.

Le 7 avril 1915, le sous-officier Fildhut surveillait avec deux ou trois soldats allemands une corvée de prisonniers belges, chargés de transporter des uniformes belges. Au cours de ce travail, l'un des prisonniers appelé Depaepe dérobe un vêtement. Fildhut l'aperçoit, crie en allemand : « Arrêtez », et comme l'autre fuyait, donne l'ordre à un soldat allemand de tirer. Le soldat belge tombe, tué, presque à bout portant. Le général commandant le camp fit le lendemain exprimer ses regrets et annoncer qu'il avait donné l'ordre de ne plus tirer à l'intérieur du camp, mais les prisonniers croient que Fildhut n'a eu qu'une punition très légère. Il était connu pour sa brutalité, il frappait dans le tas des prisonniers avec un jonc flexible (dépositions de MM. Kraentzel, Vitry, Driesen, Vrancken) ⁽²⁾. D'autre part, un prisonnier civil de Lebbecke, père de huit enfants, a été tué d'un coup de feu sans motif connu (déposition de M. Wybo) ⁽³⁾. Un troisième meurtre du même genre a été commis sur M. Rehan, artilleur, originaire d'Ougrée, qui avait franchi une clôture (dépositions de MM. Vitry et Tonnemans) ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Annexe N° 40.

⁽²⁾ Annexes N°s 37, 41, 42 et 43.

⁽³⁾ Annexe N° 39.

⁽⁴⁾ Annexes N°s 41 et 40.